

ENGAGEMENT ACCESSIBILITE

(Application du décret du 26 janvier 1994 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées)

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR (MAITRE D'OUVRAGE) :

Je soussigné,

Monsieur Peter BULL

Représentant :

PETER BULL FRANCE SAS – Wylands, Powdermill Lane – Battel, Est Sussex TN33 OSU - ROYAUME-UNIS

Demandeur du permis de construire relatif à l'opération de :

AMENAGEMENT D'UN PARC RESIDENTIEL DE LOISIR ET D'UNE BASE DE LOISIRS DE PLEIN AIR

Sur la commune de :

"LAC DE CASTEGAILLARD" – 47120 SAINT SERNIN DE DURAS

M'engage, conformément aux dispositions imposées à l'article R 421-5-2 du code de l'urbanisme, à respecter les règles d'accessibilité aux personnes handicapées fixées en application de l'article L 111-7 du code de la construction et de l'habitation.

Lu et approuvé,

Le 27/04/2018

A SAINT SERNIN



ENGAGEMENT ACCESSIBILITE

(Application du décret du 26 janvier 1994 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées)

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR (MAITRE D'OEUVRE) :

Je soussigné,

Monsieur François de LA SERRE

Gérant de :

La société de LA SERRE S.A.R.L.

Auteur du projet relatif à l'opération de :

AMENAGEMENT D'UN PARC RESIDENTIEL DE LOISIR ET D'UNE BASE DE LOISIRS DE PLEIN AIR

Sur la commune de :

"LAC DE CASTEGAILLARD" – 47120 SAINT SERNIN DE DURAS

M'engage, conformément aux dispositions imposées à l'article R 421-5-2 du code de l'urbanisme, à respecter les règles d'accessibilité aux personnes handicapées fixées en application de l'article L 111-7 du code de la construction et de l'habitation.

Lu et approuvé,

Le 27/04/2018

A SAINT SERNIN

François de LA SERRE SARL
ARCHITECTE D.P.L.G.
2 Rue François NEVEUX - ZAC de TRENQUE
47550 BOÉ
Tél. : 05 53 48 14 22 - Fax : 05 53 48 14 00
RCS AGEN 488 725 070